

FRANÇOIS-XAVIER ROYET &

NICOLAS TAICLET

D.E.A. DE DROIT PRIVE
DIPLOME SUPERIEUR DE NOTARIAT

D.E.S.S. DE DROIT FISCAL
DIPLOME SUPERIEUR DE NOTARIAT

NOTAIRES ASSOCIES

SUCESSEURS DE MES ROYET, SANTIARD, THIRAUT ET MISSEREY

1, rue François Mignotte
BP 90183
21705 NUITS-SAINT-GEORGES CEDEX

TELEPHONE 03 80 61 06 71
TELECOPIE 03 80 61 30 14

E.mail : selarl.royet-taiclet@notaires.fr

Site : <http://royet-taiclet.notaires.fr>

Réception sur rendez-vous
Etude fermée le samedi

Dossier N° : A 2018 00095
VTE COLETTE GROS/ SCI VMC

Suivi par : Evelyne PAQUAUX
V/Réf :

ATTESTATION

Maître François-Xavier ROYET, notaire associé,
membre de la SELARL "François-Xavier ROYET et
Nicolas TAICLET, Notaires associés", titulaire d'un office notarial dont le siège est à
NUITS-SAINT-GEORGES (Côte d'Or), 1 Rue François Mignotte,

ATTESTE :

Qu'aux termes d'un acte reçu par moi, le Onze Juillet 2018,
Avec la participation de Maître Thomas BRUCHON, Notaire à SEURRE,
assistant l'acquéreur,

Mademoiselle Colette Marie-Thérèse GROS, retraitée, demeurant à VOSNE
ROMANEE (21700), 6 rue des grands crus, .
Née à VOSNE ROMANEE (21700), le 04 juin 1935.
Célibataire.

A vendu à :

La société dénommée "SCI VMC",
Société civile immobilière au capital de MILLE EUROS (1.000,00 €), dont le
siège social est à CORBERON (21250), 8 grande rue.
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON et identifiée
sous le numéro SIREN 840 012 397.

La pleine propriété du ou des immeubles ci-après désignés :

NUITS SAINT GEORGES (Côte-d'Or)

Un immeuble situé à NUITS SAINT GEORGES (21700), 38 Grande Rue,
comprenant :

- au rez-de-chaussée : magasin avec trois pièces à usage de réserve, wc
- au premier étage : palier, une cuisine, salle d'eau, une chambre, dégagement,
séjour, salon

6,

Domiciliation bancaire : Caisse des Dépôts et Consignation
IBAN : FR33 4003 1000 0100 0016 8467 R 87
BIC : CDCG FR PP

- au deuxième étage : palier, trois pièces à usage de grenier

- cave.

Ci-après cadastré section AP N°222 et AP N°238.

Et droits dans un cour commune ci-après cadastrée section AP N°232

Ledit immeuble cadastré :

Préfixe	Section et N°	Adresse ou lieudit	Contenance	Nature
	AP 222	38 Grande Rue	01 a 48 ca	Batiment
	AP 238	35 Quai Fleury	05 ca	Batiment
	AP 232	35 Quai Fleury	01 a 63 ca	Cour commune
Contenance totale			03 a 16 ca	

Ladite vente ayant été conclue moyennant le prix de DEUX CENT VINGT MILLE EUROS (220.000,00 €), payé comptant.

L'entrée en jouissance ayant été fixée au jour de l'acte.

En foi de quoi, j'ai délivré la présente attestation établie sur deux pages, destinée à valoir et servir ce que de droit.

A NUITS SAINT GEORGES,

Le Onze Juillet 2018

François-Xavier ROYET
Nicolas TAICLET
Notaires associés
1, Rue François Mignotte
21700 NUITS SAINT GEORGES

